

Évaluation et Obtention du DEM Musiques du Monde 2024

La validation de **7 UV** est nécessaire pour l'obtention du DEM.

1. UV Projet Personnel de création artistique (concert en présence d'un jury spécialisé)

Cette UV est validée à travers un concert-examen capable de présenter, avec cohérence et pertinence, les enjeux et thématiques relatifs à la discipline.

Le projet Personnel de création artistique est un élément essentiel de la formation des étudiant.es dans le domaine de la pratique musicale. Chaque étudiant.e élabore individuellement son propre projet et choisit ses partenaires qui vont l'aider dans sa réalisation. Normalement, le projet Personnel de création artistique correspond au projet présenté lors du concours d'entrée, lequel a bénéficié d'un suivi pédagogique.

Ce projet se déroule dans le cadre de la pratique dominante de l'étudiant. Il s'agit de restituer, lors d'une prestation scénique, son domaine de spécialisation utilisant les points forts de sa pratique musicale et à la fois les enjeux thématiques et stylistiques relatifs à sa spécialité.

Les objectifs ici sont de présenter un moment artistique fort dans ce que l'étudiant considère comme l'aspect le plus significatif de sa pratique musicale mais aussi d'aller le plus loin possible dans la cohérence d'une démarche esthétique.

Le concert-examen doit avoir une durée de 40-45 minutes maximum.

De même, l'étudiant.e sera évalué sur la prise en charge de l'ensemble d'éléments qui constituent un concert :

- Cohérence et pertinence artistique ;
- Communication et médiation ;
- Mobilisation et présence d'un « public » ;
- Préparation technique ;
- Prestation scénique ;

Le jury évaluera l'ensemble de la prestation en prêtant une particulière attention à la prestation du candidat. Toutefois, l'équilibre de l'ensemble et la pertinence des interventions des musiciens-artistes participants au concert, seront prises en considération. Il s'agit en somme, de réaliser un concert capable de signifier les compétences musicales-instrumentales spécifiques dans leur coexistence d'interaction et d'interdépendance *via* la production musicale : des situations concrètes de musique.

2. UV de Pratique collective (concert en présence d'un jury spécialisé)

Présentation publique d'un des groupes de musiques du monde du cursus : musique afrocolombienne, musiques hybrides, musiques traditionnelles, autre.

3. UV de Culture générale des Musiques du Monde

Élaboration d'un dossier de recherche de maximum 20 pages en lien avec le Projet de création artistique et/ou un sujet transversal qui soit représentatif des thématiques, problématiques travaillées pendant le parcours pédagogique.

Ces trois premières UV seront accompagnées d'un entretien en présence du jury après le concert-examen.
--

Cet entretien devra permettre de rendre compte de l'ensemble du processus pédagogique et de recherche (artistique et théorique). Il s'agira de présenter, argumenter et communiquer, clairement et sans ambiguïté, sa démarche et ses conclusions sous la forme d'un bilan réflexif.

4. UV de pratique collective vocale validée par contrôle continu

5. UV de rythme et polyrythmie validée par contrôle continu

6. Une UV validée par contrôle continu à choisir parmi les nombreuses disciplines délivrées au conservatoire : écriture, analyse, théâtre, danse, harmonie Jazz, arrangements, compositions, direction, etc.

7. 4 Stages connaissance des métiers

